

Mention légales

Présentation du propriétaire du site :

Atelier créatif de Ninny (anciennement les chocolats qui claquent)
(Comprenant une partie « informations générales » et une partie « e-boutique »)

Annie Larrousse (personne physique)

site <https://www.ateliercreatifdeninny.fr>

Entreprise individuelle (micro-entrepreneur)

Siège Social : 339 Chemin de la Bouchet

Pernes les Fontaines 84210

Téléphone 07 81 18 36 95

contact@ateliercreatifdeninny.fr

Condition d'utilisation (CGU)

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DESTINATAIRES DES DONNÉES

Les données collectées sur ce site sont exclusivement destinées à Annie LARROUSSE.

Le traitement a fait l'objet d'un agrément CNIL sous le numéro 20393V0.....

Pour consulter la charte de protection de données personnelles, cliquez ici.

FINALITÉS DU TRAITEMENT

Les données collectées automatiquement (cookies ...) seront utilisées à des fins techniques et statistiques, dans le cadre de l'administration du site internet.

En cas d'inscription sur le site nous pourrions également être amenés à utiliser les données enregistrées afin de vous communiquer diverses informations, notamment commerciales (newsletters, etc.) et de gérer le programme de fidélité. L'envoi des courriers électroniques à caractère commercial est soumis à la réception de votre consentement préalable.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, et de suppression des données vous concernant en adressant un courrier à : Annie LARROUSSE - 339 Chemin de la Bouchet, 84210 Pernes les Fontaines. (Joindre une copie de votre pièce d'identité recto, verso).

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le présent site est protégé au titre de la propriété intellectuelle, notamment droits d'auteurs, dessins et modèles, marques, noms de domaine, brevets, savoir-faire, logiciels ou bases de données. Annie LARROUSSE reste propriétaire de l'ensemble de ces contenus et droits associés.

Date des présentes 20/05/2019